



FAAR SAS DE SALAGNAC FRANCE ACCUEIL ACCOMPAGNEMENT RÉINSTALLÉS

EDP de Clairvive - 24160 SALAGNAC
11 rue des Mobiles de Coulmiers - 24000 PÉRIGUEUX

Dispositif intégré d'hébergement de transition de 35 places, d'accès au logement par le biais de l'intermédiation locative (baux glissants) et d'accompagnement vers l'inclusion et l'intégration de bénéficiaires du programme humanitaire au titre de la réinstallation. Ce projet est mis en œuvre en partenariat avec l'Établissement de public départemental (EPD) de Clairvive avec un pilotage de proximité de la Préfecture de Dordogne.

Date d'ouverture : 2018 - Conventonnement pluriannuel
2018/2020

Financement : Fonds asile migration intégration (Fami)
ministère de l'Intérieur

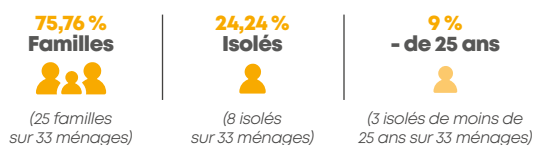
Objectif cible d'accueil : 105 personnes pour la période 2018/2020

Public accueilli

Répartition des adultes par genre



Composition familiale des ménages



Pays d'origine des personnes entrées en 2019

Nombre de personnes accueillies en 2019 : 38



Vulnérabilité

43 personnes, soit 38,05 % des personnes observaient une vulnérabilité physique ou psychique diagnostiquée.

Activités du dispositif

Nombre de personnes prises en charge en 2019 :

113, soit 33 ménages

Nombre de personnes entrées en 2019 : 38, soit 10 ménages
et 7 rapprochements familiaux

Nombre de personnes sorties en 2019 : 55, soit 15 ménages

Taux d'accès à l'emploi (pers sorties) : 6 personnes,
soit 5 % des BPI étaient en emploi à leur sortie du projet.

Taux d'insertion par l'accès au logement pérenne (pers sorties)

Accès à un logement pérenne en Dordogne : 25 ménages,
soit 99 personnes (76 % des ménages accueillis)

Accès à un logement en foyer jeune travailleur en Dordogne :
4 ménages, soit 4 personnes (12 % des ménages accueillis)

Mobilité géographique afin de rejoindre des proches (accompagnement assuré par un autre opérateur suite à un transfert) :
3 ménages, soit 7 personnes (9 % des ménages accueillis)

Mobilité géographique afin de rejoindre des proches (accompagnement assuré par France terre d'asile) : 1 ménage, soit
3 personnes (3 % des ménages accueillis)

Événements 2019

Le projet a accueilli la troisième cohorte de 30 bénéficiaires en deux groupes en février 2019. La phase d'hébergement temporaire est arrivée à sa fin en août 2019, grâce à la captation de 16 logements pérennes dans 6 communes en 2019 et malgré de nombreuses difficultés rencontrées dans la captation de logements, y compris le refus de la mairie de Terrasson. Des solutions alternatives adaptées aux jeunes isolés, et notamment aux moins de 25 ans (FJT), ont pu être mobilisées. Des regroupements familiaux ont été organisés afin de réunir des ménages de réinstallés répartis entre plusieurs opérateurs : 7 personnes acheminées en Dordogne (dont 1 depuis l'étranger), 7 personnes acheminées vers d'autres régions de France, ainsi qu'un déménagement vers un autre département afin de répondre aux souhaits de mobilité d'un ménage.

Exemple d'un parcours d'intégration

Contrairement à ce que prévoyait la convention initiale, le Faar SAS de Salagnac s'est vu orienter des personnes isolées, la totalité ayant moins de 30 ans. Pour deux jeunes hommes, une solution de colocation dans la ville de Bergerac a été mobilisée, ce qui leur a permis de sortir sur un logement pérenne et adapté à leur budget. De plus, vivre dans une grande ville leur a permis de bénéficier du bassin d'emplois agricoles que représente la Dordogne et les deux bénéficiaires ont pu trouver des CDD à temps plein en tant qu'ouvrier. L'insertion par l'emploi a notamment facilité l'apprentissage de la langue et l'un d'entre eux a acquis un niveau B1 après seulement un an sur le territoire français.

